

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la mairie, le :

Mardi 31 mars 2026 à 19h00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
 - Budget principal (Annexe 1)
 - Bois (Annexe 2)
- 2) BUDGET 2026
 - Affectation des résultats 2025 sur 2026 budget principal et budget bois (Annexe 3)
 - Vote des taux de fiscalité directe locale 2026
 - BOIS : validation des tarifs d'une vente de bois
- 3) Délégations d'attribution de fonctions :
 - Délégations d'attribution du conseil municipal au maire (annexe 4)
 - Délégation de fonctions du maire aux adjoints (annexe 5)
 - Délégations de signature au D.G.S (annexe 6)
- 4) Composition des différentes commissions (annexe 7)
- 5) Désignation des délégués dans les organismes extérieurs (annexe 8) :
 - Délégués auprès du syndicat des eaux
 - Conseil d'administration du collège
 - Association des communes forestières
 - Référent communal sécurité routière
 - Relations MJC
 - Parc Naturel régional du Doubs Horloger
 - Correspondant incendie et secours
 - Correspondant défense
- 6) Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et du conseiller délégué (annexe 9)
- 7) Convention avec le SYDED (Syndicat Mixte d'énergie du Doubs) pour l'enfouissement des réseaux Rue du Lac (annexe 10)

- 8) Convention avec le Département du Doubs pour la restauration scolaire (annexe 11)
- 9) Questions diverses
- 10) Informations diverses

Fait à Villers Le Lac, le 24 mars 2026.
Le Maire,
Romain VERMOT

